

Relais Assistantes Maternelles

de la vallée de l'Isle

Le ram qu'est-ce que c'est?

C'est un service gratuit animé par un professionnel de la petite enfance qui a pour missions d'informer et d'accompagner les assistantes maternelles agréées, les candidates à l'agrément, les parents employeurs et les enfants.



RAM de la vallée de l'Isle

1 rue st Anne de
la Martinique
24400 MUSSIDAN

contact :

Stéphanie Dardy

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h30/11h30 animation NEUVIC	9h30/11h30 animation MONTPON		9h30/11h30 animation MUSSIDAN	9h30/11h30 animation CHANTERAC
13h30 permanence administrative MUSSIDAN 17h00	13h30 permanence sur rendez-vous MOULIN NEUF 17h00		13h30 permanence sur rendez-vous NEUVIC/CHANTERAC 17h00	
		17h/19h perm adm MUSSIDAN		

Téléphone :

06.95.13.47.77

Messagerie :

ramvi@orange.fr

Parents et futurs parents

Vous recherchez un mode d'accueil ou vous confiez déjà votre enfant à une assistante maternelle agréée.

Vous trouverez au relais:

- **Un accompagnement** dans vos démarches administratives de votre situation d'employeur (informations sur vos droits, contrat de travail, déclaration pajemploi...)
- **Un lieu ressource** pour trouver une assistante maternelle agréée et bâtir une relation de qualité avec celle qui accompagnera votre enfant durant ses premières années.
- **Une écoute** et des échanges avec un professionnel de la petite enfance sur les questions éducatives ou relationnelles.



Animations pour les enfants

Le relais organise des animations pour partager des moments conviviaux et ludiques en présence et sous la responsabilité de l'assistante maternelle.

Ces temps permettent à votre enfant de:

- **Faire l'expérience de la rencontre** d'autres enfants et d'autres adultes.
- **Découvrir** différentes activités adaptées à ses besoins et à ses capacités (jeux, lecture, motricité, chansons...)
- **Prendre le temps de se socialiser** en douceur, en respectant le rythme de chacun.

Assistantes maternelles agréées et candidates à l'agrément

Le relais vous propose:

- **Une information actualisée** sur les démarches pour l'agrément, la profession d'assistante maternelle, vos droits, vos obligations.
- **Une écoute et un soutien** dans votre pratique professionnelle quotidienne.
- **Des opportunités d'enrichissements professionnels** grâce à des réunions d'informations, des animations, des rencontres...
- **La participation à la vie du relais** en laissant s'exprimer vos compétences particulières.

